



À LA UNE : L'EUROPE & NOUS



VIE ÉCONOMIQUE

13 - Les Camions gourmands de Sainte-Hélène



CADRE DE VILLE, ENVIRONNEMENT

15 - Mai à Vélo



SPORT ET JEUNESSE

17 - 26^e édition du Tournoi International de Football U17



VIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

18 - Mutuelle Santé citoyenne



VIE CULTURELLE

19 - Fête de la Musique



PORTRAIT

22 - Paul Lauerière



RETOUR EN IMAGES : MARS ET AVRIL



Activités vacances d'hiver du Point-Jeunes



Concert de Sydney Imani



Journée internationale des Droits des Femmes : atelier CCAS



Atelier Goûter Zéro Déchet avec les élèves de CP



Tirage au sort du Tournoi International de Football



Le Grand Ménage de Printemps



La Chasse aux Oeufs



Inscriptions à la Braderie du Muguet



Le Banquet des Aînés



Exposition-photo St Mary's Bay



Cross de La Cessoie



Atelier Création - Vidéo Mapping

« Saint-André Magazine »
Journal d'informations Municipales
de la Ville de Saint-André - Publication n°194
Tél : 03 20 63 07 65

Directrice de publication | Élisabeth Masse
Rédacteur en chef | Valentine Vercamer
Rédaction, mise en page et photos |
Service communication
Imprimeur | Graph1prim

« Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction papier ou numérique (texte et photos) même partielle, est interdite sans autorisation expresse. »





ÉDITO DU MAIRE

Chères Andrésiennes, Chers Andrésiens,

En cette période cruciale où les enjeux européens sont plus que jamais au cœur de nos préoccupations, nous sommes convaincus que chaque voix compte. Les élections européennes du 9 juin prochain offrent à chacun d'entre nous l'opportunité de participer activement à la

construction de l'avenir de notre continent. L'Europe, bien plus qu'une entité politique, est un socle de valeurs partagées, de diversité culturelle et d'innovation.

En tant que citoyens européens, nous sommes les artisans de notre destin commun. Chaque choix que nous faisons aux urnes façonne le visage de l'Europe de demain. C'est pourquoi j'insiste particulièrement sur l'importance du droit de vote, un droit fondamental qui incarne la démocratie et la participation citoyenne.

La « Une » de ce magazine est donc consacrée à ce sujet. Vous retrouverez aussi dans ces pages, les projets votés au Conseil Municipal du 16 avril, les fêtes de l'Eau et de la Musique ainsi que toutes les animations prévues d'ici l'été.

Espérant vous y retrouver nombreux,

Sincèrement,

Votre Maire, **Élisabeth MASSE**



LA MAIRIE DE SAINT-ANDRÉ EST À VOTRE ÉCOUTE

📍 COORDONNÉES

89 rue du Général-Leclerc CS 40001 59 871 Saint-André
Tél : 03 20 63 07 50 | www.villesaintandre.fr
Sur Facebook, Instagram et Twitter : @StAndre59350

🕒 HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.
Permanence État-civil : le samedi de 9h30 à 12h.

📞 NUMÉROS UTILES

Police municipale : 03 20 42 22 03

🏛️ PERMANENCES DU POINT JUSTICE

Avocat, notaire, huissier, juriste et associations spécialisées vous reçoivent gratuitement au CCAS / Espace France Services sur rendez-vous. Renseignements au 03 20 21 81 30

🏛️ PERMANENCES DES ÉLUS

- **Élisabeth MASSE**, Maire : sur RDV au 03 20 63 07 51
- **Pascale LAHOUSTE**, Adjointe au Maire chargée des Relations avec la population - sur RDV au 03 20 63 07 50
- **Marie MARCHAND**, Adjointe au Maire chargée des Affaires Sociales et du Logement - sur RDV au 03 20 63 07 51



À LA UNE



L'EUROPE & NOUS

9 JUIN : AUX URNES, EUROCILOYENS !

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, consolider la paix sur le continent européen est une volonté commune aux pays qui ont combattu. Ils imaginent une union occidentale qui collabore au niveau économique, social, culturel et qui développe une défense collective.

Dès 1948, la France, le Benelux et le Royaume-Uni signent le Traité de Bruxelles. Rapidement concurrencé par la création de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), le principe d'une « Europe Unie » est néanmoins posé. S'ensuivent plusieurs formes d'organisations (CED, UEO, CECA, CEE, CE...) jusqu'à l'établissement de l'Union européenne en 1993, suite au Traité de Maastricht.

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI

Composée de 27 pays membres, cette union vise à **assurer le maintien et la stabilité de la paix sur le continent**. Elle vise également à **favoriser le progrès économique et social**.

Les pays membres s'engagent à respecter les mêmes règles et à défendre les mêmes valeurs. La **démocratie** et le **respect des droits de l'Homme** sont des valeurs intrinsèques à l'Union européenne.

LES CHIFFRES DE L'UNION EUROPÉENNE



27 états membres
4,2 millions de km²



450 millions d'habitants
5,6% de la pop. mondiale



168,6 milliards €
de budget en 2023



L'EUROPE DANS NOTRE QUOTIDIEN

★ LA MONNAIE UNIQUE

Mise en circulation en 2001, l'Euro (€) est la **devise officielle** de 19 des états membres. Il est plus facile et moins coûteux d'investir et échanger dans la zone euro.

★ LA LIBRE CIRCULATION

Personnes comme marchandises, services et capitaux **circulent librement** au sein de l'UE. Cette mobilité favorise la recherche d'emploi, la formation, l'apprentissage, le commerce, la compétitivité, le tourisme...

★ ERASMUS +

Le programme offre la possibilité de renforcer les compétences et donc accroître l'employabilité, en proposant aux élèves, étudiants, stagiaires, enseignants / formateurs et apprenants adultes des séjours à l'étranger.

★ LA CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE

Lors des déplacements dans l'UE, elle permet la prise en charge des soins médicaux.



L'Union européenne peut nous sembler éloignée de notre vie de tous les jours et pourtant sans que nous en ayons toujours conscience, elle apporte aux Français des avantages économiques, sociaux, juridiques, environnementaux et de mobilité, contribuant ainsi à améliorer leur qualité de vie et leur bien-être.

★ LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES

Le RGPD est un règlement de l'UE. Il fait de l'Europe la zone où les données personnelles sont les mieux protégées.

★ LE NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

Au sein de l'UE, composer le 112 permet d'être directement et gratuitement mis en relation avec les services d'urgence : police, pompiers, ambulance.

★ TÉLÉPHONE / INTERNET

Depuis 2017, il n'y a plus de frais d'itinérance mobile au sein de l'UE. Lors de vos déplacements, appeler d'un pays européen est sans surcoût

★ GALILÉO

Système de navigation par satellite développé par l'UE, avec 28 satellites en orbites autour de la terre, Il est compatible avec 95% des puces des smartphones. Utilisé par plus d'un milliard d'utilisateurs, ce système est encore plus précis que le GPS.

★ LA SÉCURITÉ DES PRODUITS ET DENRÉES ALIMENTAIRES

Le signe « CE » garantit la conformité des articles aux normes européennes, qui sont parmi les plus strictes au monde. L'UE veille à la sécurité alimentaire (étiquettes avec mentions de tous les ingrédients, allergènes, date de consommation), à la qualité de l'eau potable et même de l'eau de baignade.

Vos achats au sein de l'UE sont protégés et les droits des consommateurs sont garantis par des règles communes.

★ LA CULTURE

L'UE s'emploie à préserver le patrimoine culturel commun et à soutenir et promouvoir les arts et les secteurs de la création. Elle est partenaire de festivals, d'expositions, de concerts, de conférences et de prix / récompenses.

Chaque année, des villes sont désignées « Capitale européenne de la culture » (Lille en 2004). Cette désignation est un catalyseur pour le développement culturel de ces villes (déclinaisons Lille 3000).

★ LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Protection de la nature, lutte contre la pollution, l'UE légifère ... Ses normes sont parmi les plus strictes et protègent la biodiversité, l'eau potable, les eaux de baignade et la qualité de l'air. Elle a par exemple limité l'utilisation des sacs plastiques, puis pour aller plus loin, a décidé d'interdire complètement les plastiques à usage unique (depuis 2021).

Le **Pacte vert européen** a l'ambition de faire de l'Europe, le premier continent au monde, neutre en carbone d'ici à 2050.

★ LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Juridiction internationale, elle veille au respect de la convention européenne des droits de l'Homme. La Charte des droits fondamentaux de l'UE garantit la liberté d'expression, la non-discrimination et le droit à un procès équitable.



SAINT-ANDRÉ & L'EUROPE



3 QUESTIONS À RÉGIS LOGIER



CONSEILLER
DÉLÉGUÉ EN
CHARGE DE LA
VILLE NUMÉRIQUE
ET DES
JUMELAGES

sport, l'urbanisme, etc. Ensemble, elles obtiennent des financements plus importants pour la mise en œuvre d'initiatives et d'infrastructures au bénéfice de leurs résidents.

SAM AVEZ-VOUS D'AUTRES EXEMPLES DE COLLABORATION ?

R.L. : Bien sûr. Nous coopérons sur des projets de développement local et nous établissons une collaboration éducative. Ainsi, nos services jeunesse sont en contact et développent des actions d'échanges et de découverte autour de projets pédagogiques communs. Cela offre aux jeunes, l'opportunité d'apprendre sur d'autres cultures, de pratiquer des langues étrangères et d'acquérir de nouvelles compétences.

SAM QUELLES SONT LES VILLES JUMELÉES AVEC SAINT-ANDRÉ ?

R.L. : Nous sommes jumelés avec **Dormagen** en Allemagne depuis 1972, avec **Wieliczka** en Pologne depuis 1996 et **St Mary's Bay**, au Royaume-Uni, depuis 2015. Nos échanges sont réguliers et fructueux et même si le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne suite au Brexit, les Anglais restent nos alliés et partagent de nombreux intérêts communs et valeurs. Les relations franco-britanniques continuent de jouer un rôle significatif dans la politique, l'économie, la sécurité et la culture en Europe.

SAM QUEL EST L'INTÉRÊT D'UN JUMELAGE ?

R.L. : Le jumelage entre villes européennes offre avantages et opportunités. D'abord au niveau culturel, il permet aux habitants des deux villes de découvrir et partager leurs traditions, leur Histoire et leurs valeurs. Cela favorise la compréhension mutuelle, renforce les liens entre les communautés et promeut la diversité. Ensuite, cela permet de partager nos préoccupations et les pratiques que nous mettons en place. C'est ainsi que *Putzina*, la mascotte propreté, est arrivée depuis l'Allemagne, à Saint-André. Les villes jumelées peuvent collaborer dans des domaines tels que le tourisme, la culture, le

Historique

Dormagen : 10 juin 1972

Wieliczka : 11 avril 1996

St Mary's Bay : 17 octobre 2015

LE COMITÉ DE JUMELAGE À L'INITIATIVE



Sans rien changer aux liens avec Dormagen, Wieliczka et St Mary's Bay, depuis le 7 mai 2022, les 3 associations de jumelage de la Ville ont fusionné en un seul et unique comité, dans le but de mutualiser les forces et les activités. Le Comité de Jumelage de Saint-André s'engage à **renforcer les liens internationaux et à promouvoir la diversité culturelle entre nos pays**. À travers une variété d'activités et d'événements, le Comité offre aux habitants de Saint-André des opportunités uniques.

► Devoir de Mémoire :

En partenariat avec nos villes jumelles, nous honorons régulièrement la **mémoire des victimes des conflits passés** lors des commémorations annuelles. Ces événements permettent de se **souvenir de notre histoire commune** et de transmettre aux générations futures les valeurs de paix et de solidarité. Les délégations anglaises et françaises perpétuent le devoir de mémoire par leur présence aux commémorations patriotiques.



► Découverte du Patrimoine :

Les jumelages offrent aux habitants l'opportunité de partir à la découverte du riche patrimoine culturel et architectural de nos partenaires. Des **visites guidées**, des **échanges d'artisans et d'artistes**, des **cours de langue** ainsi que des **expositions** permettent de mettre en lumière la diversité et la richesse de notre héritage commun.

Des **journées spéciales sont organisées dans les écoles** pour faire découvrir le patrimoine de nos ville jumelées : journée de l'Europe, journée anglaise, dégustations à la restauration scolaire...



Signature - 52^e anniversaire St-André Dormagen



Exposition Aller/Retour France-Pologne



Journée Anglaise à la Cessioie



Journée de l'Europe aux Peupliers

► Échanges Culturels et Sportifs :

Les échanges culturels et sportifs occupent une place centrale dans nos activités. Des **festivals**, des **spectacles**, des concerts et des **rencontres sportives** sont régulièrement organisés, offrant aux habitants l'occasion de partager des moments de convivialité et de découvrir la richesse des traditions de nos partenaires.



Les échanges gardent les spécificités propres à chaque pays, ainsi la participation au **Carnaval de Dormagen** reste un événement à ne pas manquer. En contrepartie de leur participation aux actions et événements, le Conseil des Jeunes accompagne le Comité de Jumelage.

Le Comité de jumelage s'emploie à développer, en lien avec les associations sportives, des tournois transfrontaliers et avec les écoles de musique, un lien culturel...

A l'instar du rendez-vous multiculturel qu'est le **Marché de Noël** et qui constitue un succès chaque année, des actions qui réunissent tous les acteurs des amitiés internationales andrésiennes.



LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

La France dispose de **81 sièges** sur les 720 à pourvoir. Les candidats seront élus en un seul tour au scrutin proportionnel pour un **mandat de 5 ans**.

Le Parlement européen est l'unique institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. **Le dimanche 9 juin est LE moment où vous pouvez faire entendre votre voix au niveau européen.**

Votre vote est important, vous faites partie de l'Europe et de ce qu'elle représente, et votre bulletin dans l'urne contribue à façonner et à développer notre avenir commun.

Les représentants élus défendent vos intérêts. Ils élaborent et votent les nouveaux actes législatifs de l'UE, ainsi que les nouveaux accords commerciaux. Ils contrôlent les institutions de l'UE et la manière dont l'argent des contribuables est utilisé.



Rôle du Parlement Européen :

- ▶ Il participe à l'adoption des actes législatifs, à égalité avec le Conseil des ministres de l'UE.
- ▶ Il établit avec le Conseil, le budget annuel de l'Union.
- ▶ Il peut poser des questions au Conseil et à la Commission européenne, recevoir des pétitions d'Euro-citoyens, créer des commissions d'enquête.
- ▶ Il élit le Président de la Commission et influence sur le choix des commissaires.

► Procuration

Si vous êtes absent le jour de l'élection, vous pouvez confier un mandat à un autre électeur. Vous effectuez votre pré-demande en ligne via **maprocuration.gouv.fr** puis vous vous rendez directement dans un commissariat de Police Nationale.



Commissariat le plus proche : 24 rue du Parc à La Madeleine (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h) 03 28 38 82 38

Le saviez-vous ? Désormais, vous pouvez donner procuration à quelqu'un qui vote dans une autre commune que la vôtre.

À noter !

► **Horaires d'ouverture des bureaux :**
8h - 18h

► **Pièces à produire pour voter :**
Seule une pièce d'identité est obligatoire. La carte électorale certifie votre inscription sur les listes. Sa présentation est facultative, mais facilite le travail du personnel du bureau de vote.

► Appel aux volontaires:

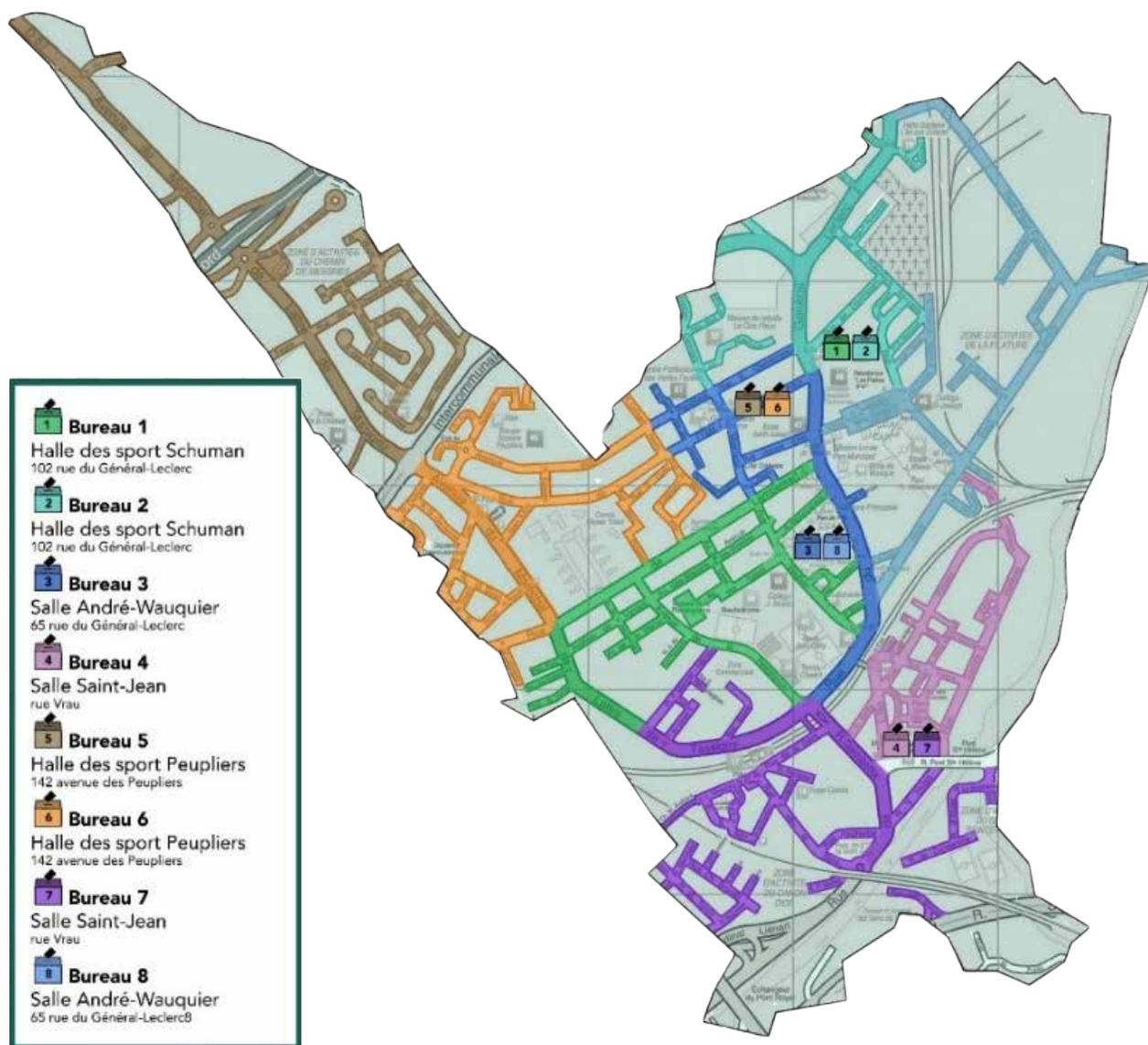
Intéressé pour participer au dépouillement ? Faites-vous connaître auprès du Président de votre bureau de vote, lors de votre passage devant l'urne.

Renseignements :
www.villesaintandre.fr
03 20 63 07 50
services.population@ville-saint-andre.fr

LES ÉLECTIONS À SAINT-ANDRÉ

► Répartition des bureaux de vote

Retrouvez votre bureau de vote en fonction de votre domicile. Votre numéro de bureau de vote est également noté sur votre carte d'électeur.





SUR LES BERGES DE DEÛLE LES FÊTES DE L'EAU

LES FÊTES DE L'EAU

Samedi 1^{er} juin à partir de 15h00, le quartier Sainte-Hélène accueille les Fêtes de l'Eau. Participez à cet après-midi chargé en émotion : résultats de la concertation sur les noms des espaces du quartier et présentation des projet d'aménagement s'accompagnent de tortues géantes, d'un bal chorégraphique et d'ateliers variés !

À partir de 18h00, les fonds marins envahissent nos rues pour une parade humoristique et complètement aquatique ! Ces musiciens venus des mers vont vous ambiancer et vous jouer les musiques préférées des poulpes, poissons et crustacés !

Un univers funky créé par la troupe *Les Enjoliveurs* qui sent bon la mer !



Au programme :

15h00 : Inauguration des noms des rues, résultats de la concertation sur les noms des espaces, expositions et partage d'informations.

16h00 : Animations et ateliers :

- Le **Bal à J.O.** de la Compagnie Tire-Laine, un bal chorégraphique en continu qui reprend les hymnes sportifs et spécialités musicales du monde
- Les **tortues géantes** envahissent le quartier ! Les enfants sont invités à monter sur les tortues pour avancer au rythme lent de ces animaux géants.
- La **fabrication de Mamulengo**, marionnettes brésiliennes en matériaux recyclés
- L'**Atelier fresque d'eau**, dessinez, peignez au pistolet à eau !
- L'**Atelier Broderie** sur des photos d'archives autour de l'eau et de la nature
- Et plein d'autres activités !

18h00 : Calypso et la brigade des fonds marins sur les berges de Deûle.

Quartier Sainte-Hélène | le 1^{er} juin, à partir de 15h00 | Gratuit, accès libre

Renseignements : animation@ville-saint-andre.fr | 03 20 63 07 50

INFO PRATIQUE

FERMETURES

MAIRIE



À l'occasion des jours fériés, les services municipaux sont fermés :

- mercredi 1^{er} mai
- mercredi 8 mai
- du 9 au 12 mai

Vendredi 10 mai de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h : *Astreinte téléphonique UNIQUEMENT pour les déclarations de décès au 03.20.63.07.61.*

- lundi 20 mai
- jeudi 15 août

Ainsi que pendant la période estivale :

- les samedis 20 et 27 juillet
- les samedis 3, 10 et 17 août.

L'AVENIR DU GÎTE COMMUNAL UN PROJET PROMETTEUR

Situé 6 rue de l'Yser, ce bâtiment a été construit en 1951 par l'entreprise Caby pour loger ses ouvriers. La Ville en fait l'acquisition au début des années 1990 et le transforme en gîte pour héberger les délégations des villes jumelées et stocker le matériel des associations andrésiennes.



Avec l'évolution des réglementations, le Gîte communal André-Blomme n'est plus autorisé à héberger du public. La Ville s'en sépare donc pour laisser place à un projet,

qui permettra de proposer une offre complémentaire aux habitants et apporter un dynamisme pour le quartier.

Dans cette perspective, Saint-André publie un appel à projet. Ce processus permet de définir le cadre qualitatif attendu et de recueillir plus de propositions

La Ville entend privilégier les projets en lien avec la prestation de services et le renforcement du tissu social. Pour garantir la qualité du choix, un jury sera mis en place pour évaluer les différentes propositions et avoir un dialogue avec les porteurs de projets

Les offres sont attendues pour le 17 juin au plus tard pour une attribution souhaitée avant fin d'année.

ANNIVERSAIRE DE

MARIAGE



Francis et Paulette Baekelandt sont tous deux passionnés de tir à l'arc, mais dans cette histoire, celui qui décoche la première flèche, c'est Cupidon !

1962 : le frère de Francis se marie. Les yéyés sont à la mode, mais c'est sur la ballade d'Isabelle Aubret « *Un premier amour* » que Paulette prend l'initiative d'inviter Francis à danser. Séduit par le charme et l'audace, le jeune homme décide de garder contact,

► Les noces de diamant de M. et M^{me} Baekelandt

malgré son départ imminent pour le service militaire.

Lorsqu'il apprend qu'il va être positionné en Somalie pendant un an, Francis s'empresse alors de demander la main de sa bien-aimée. S'ensuit une relation épistolaire, jusqu'à ce que le jeune appelé soit libéré de ses obligations.

Les deux amoureux se disent « oui » le 8 février 1964.

Le 9 mars dernier, entouré de leurs 4 enfants, 13 petits-enfants, 7 arrière-petits-enfants et amis, le couple célèbre six décennies d'amour et de partage. Une destinée bien remplie, entre vie familiale, associative, solidaire, professionnelle et locale pour les deux Andrésiens qui cumulent titres d'archers émérites,

médailles de la Jeunesse et des Sports, mandats municipaux, recueils de poésie...

Félicitations à M. et M^{me} Baekelandt pour leurs noces de diamant.



**Couples jubilaires
ou +, ça se fête !**

Vous vous êtes mariés il y a 50, 60, 65 ou 70 ans, la Ville vous propose de renouveler vos vœux à l'Hôtel de Ville.

Pour célébrer cet anniversaire et organiser la cérémonie, vous pouvez prendre contact au : **03 20 63 07 50**
courrier@ville-saint-andre.fr

MATINÉE NATURE & VÉLO



► L'Atelier Nature

Pour cet événement ludique et pédagogique, des activités à destination des petits comme des grands créent l'alchimie avec la nature. Au service de votre créativité, le milieu naturel, même en ville, offre sujets, matières premières et outils... Venez tester les ateliers artistiques et la balade dessinée !

Programme complet et inscriptions sur villesaintandre.fr

Retrouvez également les stands traditionnels sur nos abeilles, l'initiation au paillage, au compostage, sans oublier le **Troc & Plantes** et la tombola.

Atelier Nature & GUIDONS ANDRÉSIENS



Samedi 25 mai | 9h à 13h
Parc Vandame
Gratuit, libre accès
Rens. : 03 20 63 07 50
animation@ville-saint-andre.fr

► Les Guidons Andrésiens

Initié en 2022, en complément de "Mai à vélo", cet événement annuel est l'occasion pour les Andrésiens d'apprendre, se renseigner, découvrir ... tout ce qui concerne l'univers du cycle et ainsi envisager de façon sereine, la reprise de la pratique du deux-roues.

Ce rendez-vous cyclo-festif facilite votre remise en selle et vous ouvre des perspectives : **Repair Vélo, Marquage vélo, Initiation vélo, Info vélo Ilévia, Vélo-smoothies...**



Adeptes des bons plan(t)s, n'oubliez pas de **participer au Troc & Plantes**.

Préparez vos boutures, recensez vos graines, multipliez les plantes grasses et séparez les rejets, faites également du tri dans vos plantes vertes, vos jardinières et vos outils, proposez votre compost....



Les mots d'ordre sont **partage et échange** : Le jour J, vous serez ainsi prêt à venir troquer votre yucca contre des fraisières, un **conseil** contre une bouture, des **graines** contre un **sourire**....

Nous comptons sur vous !

PROJET D'EXPLOITATION DURABLE ET PÉDAGOGIQUE POUR RAYONNER DE NOUVEAU

La Commune est propriétaire d'un terrain agricole au 560 avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Autrefois appelé « *Ferme pédagogique* », ce site est inscrit dans le périmètre du projet métropolitain « *Les Portes des Belles Terres* ». Il revêt une importance particulière, visant à renforcer les liens entre la nature et la communauté, promouvoir une agriculture durable et partager une vision commune de notre territoire.

Saint-André affiche sa volonté ferme de préserver l'essence agricole de ce domaine, véritable pont entre l'urbain et le rural. Un

partenariat stratégique avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) a été scellé, dans le but de sélectionner un exploitant qui saura non seulement respecter la vocation agricole du lieu, mais également sa dimension pédagogique.

La SAFER se voit donc confier la mission de lancer un appel à candidatures, offrant la possibilité de choisir le projet le plus en phase avec les aspirations de la commune et les caractéristiques uniques du site. L'objectif est clair : favoriser des cultures biologiques, encourager

le circuit court et créer des animations pédagogiques.

Ce projet ambitieux incarne l'engagement de la Ville de Saint-André envers une vision durable et inclusive de l'agriculture, où la préservation de notre patrimoine naturel s'allie harmonieusement avec la transmission des savoirs et le renforcement du Bien-Vivre Ensemble.





LES CAMIONS GOURMANDS DE SAINTE-HÉLÈNE



Le rendez-vous estival des gourmands est de retour.

Le quartier Sainte-Hélène et ses foodtrucks vont faire voyager vos papilles.

Pour le plaisir de partager un moment convivial en plein air et de goûter à mille saveurs dans une ambiance musicale et festive, une restauration ambulante, variée et alléchante vous est proposée sur la Place-Basse.

Visiteurs curieux, amateurs gourmands, venez nombreux !

Place Basse – Quartier Sainte-Hélène | Vendredi 5 juillet de 18h à 22h
Renseignements : vie.eco@ville-saint-andre.fr | 03 20 63 07 50

NOUVELLES ENTREPRISES À SAINT-ANDRÉ



► Caroline Senkowski

Naturopathe
Praticienne en réflexologie et massages bien-être (amma-assis et Chi Nei Tsang).

"Spécialisée dans les troubles digestifs, je vous accompagne pour vous aider à prendre soin de votre microbiote !"



06 58 31 48 45
Instagram : [@carolinesenkowski.naturo](https://www.instagram.com/carolinesenkowski.naturo)
Facebook : [Caroline Senkowski Naturopathe](https://www.facebook.com/Caroline.Senkowski.Naturopathe)

► Bien-être complice

Servane Martin
Comportementaliste équin, canin et félin,

*"J'aide le binôme Homme-Animal à mieux se comprendre grâce à un accompagnement personnalisé.
Ma mission : donner de la voix à ceux qui n'en ont pas."*

06 15 85 30 64
contact@bienetrecomplice.fr
Instagram / FB : [servane_bienetrecomplice](https://www.instagram.com/servane_bienetrecomplice)
www.bienetrecomplice.fr



Lors de sa dernière soirée réseautage, l'association a dévoilé à ses adhérents son tout nouveau moyen de communication. Après la page FaceBook, la Visite virtuelle et instagram, l'association des commerçants, artisans et professionnels de Saint-André toujours soucieuse de donner de la visibilité aux entreprises andrésiennes a **inauguré son nouveau site internet**. À vous maintenant de le découvrir !

<https://sites.google.com/view/arcopro-saintandre/accueil/>





POLICE MUNICIPALE



► Brigade Nocturne de Sécurité (BNS)

Du 15 avril au 30 septembre la brigade intercommunale de nuit reprend du service.

En période estivale, l'incivilité et la délinquance augmentent. Pour prévenir les troubles, dissuader vols et cambriolages, surveiller le patrimoine communal, sécuriser les usagers de la route, etc., des agents des polices municipales de Saint-André, La Madeleine, Marquette et Wambrechies mutualisent moyens et effectifs.

► Civisme et bruit

Pour le respect de chacun et le bien-vivre ensemble, l'usage d'outils bruyants est réglementé par un arrêté municipal qui limite leur utilisation aux plages horaires suivantes :

- Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 15h à 19h.
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Le non-respect de ces dispositions est passible d'une contravention.

► Opération tranquillité absence

Pour partir en vacances en toute sérénité, votre habitation peut faire l'objet d'une surveillance particulière par les agents de la Police Municipale.

Remplissez le formulaire disponible au poste de Police, à l'accueil de la mairie ou en ligne : saintandrelelille.portailcitoyen.eu/

► Répression des tags/graffitis

Certains murs de la Ville se retrouvent supports de graphismes à la bombe aérosol. Ces dégradations sont interdites par les articles 322-1 et 322-2 du code pénal. Les tagueurs encourent une amende pouvant aller jusqu'à 3 750€ et un travail d'intérêt général (TIG). Dans le cas de circonstances aggravantes, cette peine peut atteindre 15 000€ et un TIG.

Les tagueurs peuvent être interpellés grâce à la vidéosurveillance ou à la BNS. Saint-André porte plainte. Pour le domaine privé, la Ville encourage les propriétaires à faire de même.

Le savez-vous ? La Ville dispose d'une **brigade anti-tag**. Vous pouvez solliciter le nettoyage de votre façade souillée, après avoir déposé plainte et à condition que le graffiti soit visible de la voie publique, dans la limite d'une intervention par semestre.

Rens. : 03 20 63 07 50

Les bons gestes

POINT DE COLLECTE EN MAIRIE

UN PETIT GESTE POUR DES GRANDES CAUSES

L'accueil de l'Hôtel de Ville dispose d'un point de collecte.

Plutôt que de remplir les poubelles, faites un geste à la fois responsable et solidaire : pensez à déposer en mairie :

► vos **bouchons en liège**. Une fois triés, ils sont vendus pour être recyclés. Les sommes collectées sont reversées à un laboratoire de recherche du CNRS pour la lutte contre le cancer. Cette action est menée par "Tatie Bouchon" déléguée Nord de France Cancer.

Sur le même principe, vous pouvez également déposer :

► vos **piles usagées** au profit du Téléthon

► vos **bouchons en plastique** pour « Les Bouchons d'amour » (achat de matériels pour personnes en situation de handicap)

► et vos **cartouches d'encre** au bénéfice d'ADSF (Agir pour la santé des femmes).



**Renseignements : police.municipale@ville-saint-andre.fr
03 20 42 22 03 | En cas d'urgence : 17**

LA RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE AUX CLÔTURES

Le Plan Local d'Urbanisme de la Métropole Européenne de Lille réglemente l'édification des clôtures. Ainsi **une clôture ne doit pas dépasser 2 m. de hauteur** et doit être traitée en harmonie avec la construction principale.

► Si cette clôture sépare deux propriétés privées, il peut s'agir d'un grillage, d'un mur (le parpaing nu est interdit), de claustras...

► Par contre, en limite de bordure de voie, la réglementation est plus stricte : si cette clôture sépare votre propriété du domaine public, elle doit être constituée soit :

- d'un dispositif à claire-voie, comportant au moins **50% de vide**.
- d'un dispositif plein (mur bahut) sur une hauteur maximale de 1 m. qui peut être surmonté ou non, d'un dispositif à claire-voie, toujours dans la limite d'une hauteur maximale de 2 m. pour l'ensemble.
- de haies vives

L'édification d'une clôture est soumise à autorisation **et nécessite le dépôt d'une déclaration préalable**.

Plus d'info et formulaire sur villesaintandre.fr > Vie pratique > cadre de vie > urbanisme

Renseignements : 03 20 63 07 50 droit.des.sols@ville-saint-andre.fr

POINT TRAVAUX



VOIRIE

► Rue de Lambersart

Bande cyclable suggérée entre l'avenue de Tassigny et l'avenue de la Résistance. La dernière phase, qui consistait au rabotage et à la réfection du tapis de chaussée avec pose de résine, vient d'être finalisée.

► Rue Sadi-Carnot

Zone 30 avec priorité à droite : Les travaux se déroulent **entre le 21 et 28 mai**, avec une limitation de la circulation lors de la réfection des enrobés. Simultanément, des dos d'âne seront installés rue de la Filature.

► Le Corbeau

Aménagement de voirie : Pour ralentir la vitesse sur cet axe, des travaux se déroulent en juillet/août. La route sera barrée en plusieurs phases.

► École des Peupliers

Création d'une rue scolaire et d'une vélorue : L'avenue des Peupliers va être équipée de barrières. L'objectif est de créer aux heures d'entrée et de sortie des classes, un espace apaisé et sécurisé, réservé aux modes doux : piétons, cyclistes...

Parallèlement, la rue des Écoles devient une vélorue, c'est-à-dire une voie où la bicyclette est prioritaire sur les véhicules motorisés.

Le tronçon de la rue de l'Yser entre la rue des École et la rue Jean XXIII passe en double-sens et aboutit sur un tourne-à-gauche. Enfin l'intersection de l'avenue de Tassigny et de la rue Jean XXIII est aménagée d'un feu tricolore.

Ces travaux débutent **début juillet**.



CHALLENGE MAI À VÉLO

Chaque année, **du 1^{er} au 31 mai**, la Ville vous propose de laisser votre voiture au parking et de réaliser vos trajets quotidiens à deux-roues.

L'objectif : Encourager la pratique et découvrir ou redécouvrir, de façon ludique les avantages de la bicyclette, accessible à tous, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.

► Télécharger l'application **Géovélo** ➔



► Rejoignez le groupe **« Saint-André »**

► Enregistrez vos trajets, qu'ils soient domicile-travail, loisirs ou sportifs pour faire gagner l'équipe andrésienne.



DES TOURNOIS SPORTIFS À SAINT-ANDRÉ

Nos clubs se mesurent à leurs adversaires locaux. C'est, pour les licenciés, l'opportunité de se challenger, tout en offrant au public des compétitions de qualité. Du beau spectacle pour les Andrésiens, qui sont invités à soutenir nos sportifs !

► Basket



Tournoi FSCF loisir organisé par l'USSA Basket
18 et 19 mai de 9h à 20h
Gratuit - Salle Schuman

► Volley-ball



Tournoi organisé par l'USSA Volley
Le 19 mai : de 10h à 18h
Gratuit - Salle des Peupliers

► Tennis



Tournoi organisé par Tennis club Saint-André.
Du 22 mai au 15 juin :
Matches en semaine à partir de 18h et le week-end.
Finale : le 15 juin à 14h
Gratuit - Halle de Tennis avenue de la Résistance.

DES JEUNES

BIEN DANS LEURS BASKETS !

L'activité physique et sportive est indispensable pour les enfants et adolescents en matière de structuration osseuse, cérébrale et musculaire mais aussi de concentration, de confiance en soi et de sociabilisation. Saint-André met l'inactivité et la sédentarité sur le banc de touche et propose un printemps sportif aux jeunes Andrésiens.



SAVOIR ROULER À VÉLO

Ce programme permet aux écoliers de maîtriser les fondamentaux du vélo, de découvrir la mobilité en milieu sécurisé puis de circuler en autonomie sur la voie publique. Encadrés par un éducateur sportif et la police municipale, les jeunes cyclistes se voient décerner en fin de cycle une attestation, validant leurs compétences.



BLOCK PARTY X URBX

Fermer les deux côtés d'une rue pour en faire temporairement un espace festif est une pratique que Saint-André s'approprie chaque année, le temps de cet événement. Musique, sport, street art, venez en famille découvrir, explorer et tester... la rue est à vous !

Samedi 15 juin | 14h - 19h
rue Vauban | Skatepark - City Stade



LE RALLYE INTER-ÉCOLES

À l'initiative de l'APDE du groupe scolaire Schuman, avec le soutien de la Ville et la participation des associations locales, les CM2 des 4 écoles et 6^{es} des 2 collèges sont conviés à une compétition, qui fait la part belle à la coopération et au bon esprit.

Samedi 25 mai, dès 8h
École Jules-Ferry



LE DUATHLON

Pour clore avec panache les années de primaire, la Ville organise, pour les CM2, une compétition joyeuse mais néanmoins athlétique, pendant laquelle les futurs collégiens alternent course à pied et circuit VTT.

Judi 27 juin
Site Peupliers

Le sport est au cœur de la vie des jeunes Andrésiens.
Plus d'info : sur villesaintandre.fr rubrique agenda



26^e ÉDITION DU TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOTBALL

En 2023, le RC Lens a remporté la compétition. Qui gagnera le trophée cette année ?

Comme d'habitude, le week-end de la Pentecôte est placé sous le signe du ballon rond. Le COTIF propose une nouvelle fois un échantillon des plus beaux espoirs du foot de demain, en accueillant les équipes U17 des plus prestigieux clubs mondiaux.

2024 voit pour la première fois une équipe brésilienne participer au tournoi. Elle sera aux côtés de pays habitués à fouler le gazon andrésien, comme le Danemark, l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique, le Portugal... **du grand spectacle en perspective !**

La première journée, samedi 18 mai, les équipes s'affrontent au Stade Caby selon le tirage au sort du 16 mars dernier :

09h00 – 09h45 :	RB Bragantino / Charleroi SC
09h50 – 10h35 :	Sporting CP / CSKA Sofia
10h40 – 11h25 :	Athletic Bilbao / Odense BK
11h30 – 12h15 :	HJK Helsinki / FC Copenhague
12h20 – 13h05 :	Charleroi SC / AS Monaco FC
14h30 – 15h15 :	CSKA Sofia / Paris SG
15h20 – 16h05 :	Odense BK / US Saint-André
16h10 – 16h55 :	FC Copenhague / LOSC Lille
17h00 – 17h45 :	AS Monaco FC / RB Bragantino
17h50 – 18h35 :	Paris SG / Sporting CP
18h40 – 19h25 :	US Saint-André / Athletic Bilbao
19h30 – 20h15 :	LOSC Lille / HJK Helsinki

► **Dimanche 19 mai** en début de matinée, les 4 premiers et les 4 seconds de chaque groupe se rencontrent au Stade Caby entre 10h et 14h, suivis des ¼ de finale à partir de 10h40, qui se poursuivent l'après-midi.

► **Lundi 20 mai**, les matchs commencent à 9h30, au Stade Ketels. Ne manquez pas les ½ finales à 10h20 et 12h, ainsi que la grande finale à 18h15 !

- **Stade Caby | 18 mai, de 9h à 20h15 et 19 mai, de 9h à 17h45**
- **Stade Ketels | 20 mai, de 9h30 à 19h30**

Tarifs : Pass samedi 8 €
 Pass dimanche 7 € Fan Pass 3 jours 20 €
 Pass Lundi 10 €



Renseignements : u17tournament.ussafotball.com

La Ville vous offre deux places pour assister aux rencontres entre les futurs champions de demain et soutenir nos joueurs locaux.



INVITATION

valable pour 1 personne
 Samedi 18 ou dimanche 19 mai
 Stade Caby



INVITATION

valable pour 1 personne
 Samedi 18 ou dimanche 19 mai
 Stade Caby





MUTUELLE SANTÉ CITOYENNE

Dans un contexte accru de baisse du pouvoir d'achat, certains renoncent à se soigner. **Souscrire à une couverture santé accessible et de qualité est pourtant possible.**

Dans l'objectif de permettre à tous un accès aux soins, la Ville de Saint-André, via son CCAS propose depuis 2018, d'échanger avec un courtier citoyen pour vous permettre de trouver une mutuelle santé sur mesure.

Pour faire des économies, être défendu face aux assureurs, souscrire à des garanties adaptées sans carence, ni limite d'âge, prenez rendez-vous au **03 20 55 97 01**.



La Mutuelle Santé
Citoyenne

Permanences :

- 1^{ers} et 3^{es} mardis du mois
- de 13h15 à 16h00

CCAS

Espace France Service
67 rue du Général-Leclerc

LE DON D'ORGANES TOUS CONCERNÉS !



Presque 22 000 personnes attendent une greffe d'organe en France.

Bien que la très grande majorité de la population soit favorable à ce don, seulement 47% font part de leur position à leurs proches. Cet échange est pourtant vital car souvent dans le doute, la famille s'oppose, si bien qu'un tiers des prélèvements est empêché. Afin de soutenir cette cause et encourager chacun à réfléchir et à faire part de sa position, **la Ville de Saint-André s'engage et devient ambassadrice du don d'organes (VADO).**

Pour la journée nationale de

réflexion sur le don d'organes et la greffe, **la Commune inaugure le panneau « Ville ambassadrice du don d'organes » et se mobilise pour sensibiliser les Andrésiens et les inciter à se prononcer sur leur choix.**

Pour l'occasion, portez le « ruban vert », symbole du don d'organes mais aussi marque de gratitude envers les donneurs et signe d'espoir pour les patients en attente, il a surtout le mérite de favoriser la prise de conscience et l'échange. Il permet ainsi d'exprimer son consentement.

Pour afficher votre choix, demandez votre  aux accueils de la Mairie et du CCAS à partir de juin.

Le samedi 22 juin 2024, à 11h00 : Inauguration du panneau à l'entrée de ville de l'avenue du Cardinal Liénart

PERMANENCES

IMPÔTS SUR LE REVENU

Votre déclaration 2024 sur les revenus 2023 doit être faite en ligne **avant le 6 juin** au plus tard (version papier : 21 mai).

Besoin d'aide pour remplir votre déclaration ?

L'Espace France Services accueille :

► **un avocat fiscaliste** (sans rendez-vous)
le 16 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

► **un agent de la Direction générale des Finances publiques**
(sur rendez-vous, exclusivement via le portail impot.gouv)
le 22 mai de 9h à 12h

Renseignements : 03 20 21 81 30 | Gratuit
CCAS – Espace France Services – 67 rue du Général-Leclerc



FÊTE DE LA MUSIQUE

La Ville de Saint-André célèbre le début de l'été en musique !

Commencez cette journée festive et populaire en venant applaudir les orchestres de l'École de Musique. Les élèves vous proposent un moment de partage, en interprétant des musiques de film et des partitions actuelles et rythmées.

22 juin à 10h - 14h - 15h et 16h | Parc Vandame | Gratuit | accès libre



Poursuivez en soirée avec les **chanteurs, musiciens et danseurs de « Back to 90's »**. Au programme... les nineties. Des artistes culte, des tubes qui n'ont pas vieilli et une sonorité qui a marqué l'Histoire de la musique. Replongez dans les années 90, et venez danser au son des Spice Girls, No Doubt, Christina Aguilera ou Nirvana.... La Ville de Saint-André vous propose une soirée inoubliable.

**22 juin à 20h
Place du Général-De-Gaulle - Gratuit – accès libre**

**Programme complet : [villesaintandre.fr / agenda](http://villesaintandre.fr/agenda)
03 20 63 07 50 animation@ville-saint-andre.fr**

SEMAINES MUSICALES



La Ville, l'École de Musique et les écoles de la commune sont partenaires pour produire « Les Semaines Musicales ». Chaque année, les intervenantes de l'École de Musique élaborent avec les enseignants, des projets musicaux en cohérence avec le programme scolaire. Sur les thèmes du développement durable, des jeux olympiques, du gospel, des musiques du monde, du cinéma ou des chansons anglo-saxonnes, les jeunes élèves sont prêts à se produire devant leurs proches.

Du 23 mai au 4 juin, 41 classes, 17 concerts et plus de 1000 enfants sont sur scène, pour leur plus grande joie et celle de leur famille.

Nouveauté : des élèves et des professeurs de l'École de musique proposent d'enrichir ce rendez-vous annuel en participant à l'ouverture de rideau et à l'accompagnement des chants.

Retrouvez-les également, salle André-Wauquier :

- ▶ **Le samedi 25 mai, à 17h30 « L'école de musique fait son cinéma »,**
- ▶ **Le 29 mai, à 18h Restitutions du Jardin musical et de l'Éveil musical,**
- ▶ **Le 29 mai, à 19h30 Spectacle de la Chorale.**

Ces trois représentations sont ouvertes à tous, gratuites et sans réservation

Retrouvez toutes les dates sur : [villesaintandre.fr / actualités](http://villesaintandre.fr/actualites)
Renseignements : 03 20 40 76 91 – ecole.musique@ville-saint-andre.fr

DATES

À RETENIR

▶ **6 juin : Commémoration des 80 ans du Débarquement**

18h, au Monument aux Morts : Dépôt de Gerbe, suivi dans le hall de la Mairie, du vernissage de l'exposition réalisée par les élèves de l'École Saint-Joseph (visite libre du 6 au 26 juin).

animation@ville-saint-andre.fr

▶ **17 juin : Ouverture des inscriptions à l'École de Musique**

Dépôt des dossiers : Par mail jusqu'au 2 septembre / Sur place du 1^{er} au 5 juillet et du 26 août au 2 septembre.

Réinscription via imuse du 1^{er} au 30 juin. ecole.musique@ville-saint-andre.fr villesaintandre.fr (actualités)

▶ **17 juin : Ouverture des inscriptions aux Ateliers d'été**

📍 Le rendez-vous estival, intergénérationnel, convivial et gratuit est de retour. La thématique tournera autour des Jeux Olympiques du **8 au 21 juillet** et du **19 au 23 août**.
[Inscriptions sur villesaintandre.fr](http://villesaintandre.fr).

▶ **21 juin : Ouverture de la Guinguette intercommunale**

Ce lieu éphémère entre Saint-André et Marquette vous accueille **jusqu'au 2 septembre**.

- ▶ rue de la Fontaine à Marquette
- ▶ Parking obligatoire
- ▶ Les véhicules garés sur les trottoirs seront verbalisés.

Plus d'info : facebook.com/laguinquettedemarquettesaintandre

Plus d'info : 03 20 63 07 50

► Dernière / Cie Pjpp
[Complet, inscription en liste d'attente]



Une étroite complicité unit ce duo de chorégraphes-interprètes. Ils allient la précision du geste, la virtuosité du mouvement et un indéniable sens du jeu et de l'humour. Ainsi, ils font naître des formes théâtrales et chorégraphiques décalées qu'ils défendent avec une fougue d'une irrésistible drôlerie.

[Théâtre et danse] À partir de 9 ans
16 et 17 mai à 20h Tarifs : 9 / 6 / 5 / 3 €

► Hommage à Pierre Foviau /
Cie Les Voyageurs et Jef Aérosol



C'est à une fête que vous êtes conviés. Une fête pour célébrer l'œuvre de Pierre, son parcours artistique et l'esprit de générosité, de convivialité qu'il a initié au Zeppelin. Au programme : lecture théâtrale, concert au Barouf et inauguration d'un portrait par Jef Aérosol, célèbre pochoiriste, auteur entre autres, de la grande fresque de la façade.
Tout public Programme complet sur lezeppelin.fr
2 juin à partir de 15h

► Restitutions des ateliers de pratique artistique

- Théâtre (14-18 ans) le 13 juin à 20h
- Dessin-peinture le 14 juin à 19h
- Théâtre (10-13 ans) le 15 juin à 18h
- Théâtre (adultes) le 15 juin à 20h
- Chant le 18 juin à 20h
- Guitare le 19 juin à 20h.

Info. et réservations :

accueil@lezeppelin.fr
03 62 65 82 01

la bidOthèque

► Ateliers Jeux Seniors

Après-midis ludiques autour des jeux de société, de 14h45 à 16h45 :

- vendredi 7 juin
- vendredi 5 juillet

Inscr. CCAS 03 20 21 81 30

► Bébé club (6 mois/3 ans)

- 14 mai > Jeux
9h30 - 10h30
10h30-11h30
- 30 mai > Livres
10h00 -10h45
- 11 juin > Jeux
9h30 - 10h30
10h30-11h30
- 27 juin > Livres
10h00 -10h45

Réservé aux adhérents
Inscription obligatoire.

► Rallye inter-écoles (p.16)

Temps fort incontournable, cette journée pleine de défis fait comme chaque année, étape à la bidOthèque.

Samedi 25 mai

► Le Livrodrome

Derrière cette curieuse appellation, se cache un événement littéraire différent. Les ados de 11 à 18 ans sont conviés à participer à une expérience unique sous la forme d'un parc d'attractions littéraires. Au total une vingtaine de stands ludiques, participatifs, créatifs... vous sont proposés : le cabinet d'ordonnances littéraires, la bibliothèque

suspendue, la fabrique à bulles, Tattoo Manga ainsi que des rencontres avec des auteurs... Cet événement itinérant fait étape dans 10 villes de France et fera halte à la Gare Saint-Sauveur de Lille. La bidOthèque, en tant que membre du réseau « À Suivre » a saisi l'opportunité de participer à ce projet et d'y associer deux classes du Collège Jean-Moulin.

18 et 19 juin





AGENDA

MAI

- Jusqu'au 3 mai :** Activités Vacances de Printemps 11/17 ans
Point-Jeunes | 13h30-17h
Rens. : serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr
- 1^{er} mai :** Braderie du Muguet
Centre-Ville | 8h-16h
- 1^{er} mai :** Fête du travail
Monument aux Morts | 10h15
Remise des Médailles du Travail | Hôtel de Ville | 10h30
- 1^{er} - 31 mai :** Mai à Vélo (p.15)
- 1^{er} mai (en ligne) / 3 mai (en mairie) :** Dates limites d'inscription sur les listes électorales
- 4 - 5 mai :** Family Forme : Loto et soirée dansante
Salle André-Wauquier | Rens. : familyforme59350@gmail.com
- 7 mai :** Conférence Nord Madame : Marilyn Monroe
La Petite Maison 14h (Auditrice libre : 4 €)
Rens. : 06 03 39 66 32
- 8 mai :** Commémoration de la Victoire 1945
Cimetière à 10h30 | Monument aux Morts à 12h
- 8 mai :** Thé dansant – Comité de Jumelage
Salle André-Wauquier à 14h
Rens. : comitejumelage59350@yahoo.com | 06.11.49.50.22
- 14 mai :** Conférence Nord Madame :
Évolution de la Femme de 1870 à nos jours
La Petite Maison 14h (Auditrice libre : 4 €)
Rens. : 06 03 39 66 32
- 15 ou 22 mai :** Atelier numérique :
« Se déplacer grâce aux outils numériques »
CCAS-France-services | 14h-16h | Inscr. 03 20 21 81 38
- 16 mai :** Permanence Impôts (p.18)
- 16 -17 mai :** " Dernière " / C^{ie} pjpp (p.20) [complet]
Les Voyageurs /Le Zeppelin
- 18 mai :** Atelier Création – Vidéo Mapping [complet] 
Maison des Asso | 10h-12h
- 18 -19 mai :** Tournoi FSCF loisir par l'USSA Basket (p.16)
- 18 -19-20 mai :** Tournoi International de Football U17 (p.17)
- 19 mai** Tournoi par l'USSA Volley-ball (p.16)
- 22 mai :** Don de sang
Salle André-Wauquier | 10h-13h et 15h-19h | Inscr. en ligne
- 22 mai :** Permanence Impôts (p18)
- 22 mai :** Café numérique
CCAS-France-services | 10h-12h | Rens. 03 20 21 81 38
- 23 mai :** Sortie Seniors au Cabaret de Vieux-Berquin
(inscr. avant le 2 mai : 03 20 21 81 31)
- Du 23 mai au 4 juin :** Semaines musicales (p.19)
- 25 mai :** Atelier Nature et Guidons Andrésiens (p.12) 
- 25 mai :** Rallye inter-école (p16)
- 25 mai :** Concert « L'École de Musique fait son cinéma » (p.19)
- 27 mai :** Date limite d'inscription
au concours des maisons et balcons fleuris
- 28 mai :** Conférence Nord Madame :
Face au Soleil, un Astre dans les Arts
La Petite Maison 14h (Auditrice libre : 4 €)
Rens. : 06 03 39 66 32
- 29 mai :** Restitutions de L'École de Musique :
jardin musical, Éveil musical et chorale (p 19)
- 29 mai ou 5 juin :** Atelier numérique : « Quiz Numérique »
CCAS-France-services | 14h-16h | Inscr. 03 20 21 81 38

JUIN

- 1^{er} juin :** Fête de l'eau 15h – 19h (p.10)
- 2 juin :** " Hommage à Pierre Foviau " Le Zeppelin (p.20)
- 5 juin :** Café numérique
CCAS-France-services | 10h-12h | Rens. 03 20 21 81 38
- 6 juin :** Commémoration des 80 ans du Débarquement et inauguration de l'exposition de l'École Saint-Joseph(p.19)
- 7 juin :** Atelier jeux seniors (p20)
- 8 juin :** Commémoration pour les Morts pour la France en Indochine Monument aux Morts | 11h
- 8 juin :** Atelier Création – Vidéo Mapping [complet] 
Maison des Asso | 10h-12h
- 9 juin :** Élections européennes (p.4 à 8)
- 12 juin :** Portes ouvertes des ateliers d'arts plastiques des So'Fizz - Restitution des travaux de l'année
Maisons des asso | 16h-19h | Rens. 06 10 67 77 83
- 13-19 juin :** Restitutions des ateliers de pratiques artistiques du Zeppelin (p20)
- 14 juin :** Fête du Groupe scolaire Schuman
- 15 juin :** Fête de l'École La Cessoie
- 15 juin :** Block Party (p.16)
- 15 juin :** Fête des Parents (sur invitation)
- 16 juin :** Chaméli – Gala de danse
Salle André-Wauquier à 19h - asso.chameli@gmail.com
- 17 juin :** Ouverture des inscriptions à l'École de Musique (p.19)
- 17 juin :** Ouverture des inscriptions aux Ateliers d'été (p.19) 
- 18 juin :** Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940
Monument aux Morts | 18h
- 19 juin :** Café numérique
CCAS-France-services | 10h-12h | Rens. 03 20 21 81 38
- 19 juin :** Ouverture des inscriptions aux activités Vacances d'été du Point-Jeunes 11/17 ans sur le Portail Famille | à partir de 12h30
- 19 ou 26 juin :** Atelier numérique :
« À la découverte de Facebook et Instagram »
CCAS-France-services | 14h-16h | Inscr. 03 20 21 81 38
- 21 juin :** Ouverture de la Guinguette intercommunale (p.19)
- 22 juin :** Fête de la musique (p.19)
- 22 juin :** Fête du Groupe scolaire Peupliers
- 25 juin :** Sortie Seniors cinéma inscr. : CCAS 03 20 21 81 31
- 26 juin :** Limite d'inscription à la sortie Seniors au Musée d'autrefois (Lille – 18 juillet) inscr.: CCAS 03 20 21 81 31
- 27 juin :** Duathlon inter-écoles (p.16)
- 27-28 juin :** Théâtre Pinocchio – Représentations théâtrales
Salle André-Wauquier | Rens. : 07.69.85.98.72
- 29 juin :** Fête de l'École Saint-Joseph
- 29 juin :** Soirée dansante Décl'ic' Rock
Salle André-Wauquier | 19h | Rens. 0618 76 62 82
- 30 juin :** Gala de danse Afrokan
Salle André-Wauquier | Rens. : afrokan@hotmail.fr | 06 50 60 21 99

JUILLET

- 3 juillet :** Café numérique
CCAS-France-services | 10h-12h | Rens. 03 20 21 81 38
- 5 juillet :** Atelier jeux seniors (p20)
- 5 juillet :** Les Camions Gourmands de Sainte-Hélène (p.13)
- 6 juillet :** Soirée Blues
Parc Ducrocq | 20h30 | Rens. 07 68 89 62 60
- 8 juillet :** Début des Ateliers d'été (p.19) 



PORTRAIT D'ANDRÉSIEN



PAUL LAUERIÈRE

UNE VIE DÉDIÉE À LA JEUNESSE ET À SAINT-ANDRÉ

La Ville de Saint-André déplore le décès de Paul Lauerière, survenu le lundi 26 février à l'âge de 82 ans.

Ancien Maire de la Ville et Maire Honoraire depuis 2010, Paul Lauerière a marqué de son empreinte la vie locale. Très attaché à Saint-André, il en incarnait pleinement les valeurs, notamment à travers l'éducation, la jeunesse et le sport, auxquels il se consacra entièrement.

Originaire de Nieurlet près de Saint-Omer, Paul Lauerière emménage à Saint-André à l'âge de 12 ans. Dès lors, le sentiment d'appartenance à ce territoire se fait toujours plus fort, nourri par son désir de contribuer activement au développement de la ville et à la défense de l'intérêt général de ses habitants.

Transmission et partage

Formé à l'École Normale d'instituteurs de Douai, Paul Lauerière y rencontre Danielle. Camarade de classe, elle est aussi sa voisine de rue et sera bientôt son épouse. Ensemble, ils s'engagent résolument pour une vie commune, marquée par la même volonté de transmission et de partage de la connaissance (Danielle Lauerière était institutrice à l'école des Peupliers).

Paul Lauerière débute sa carrière professionnelle à l'École Jules-Ferry, mais très rapidement, sa passion pour le sport le conduit à devenir professeur d'éducation physique et sportive au collège Jean-Moulin. Convaincu du rôle essentiel du sport dans l'éducation des jeunes, il développe en

parallèle de ses cours, des associations sportives au sein de l'établissement. Les élèves trouvent ainsi l'opportunité de s'épanouir différemment en milieu scolaire.

La Jeunesse au centre de ses préoccupations

En plus de sa carrière d'enseignant, le professeur s'investit pleinement dans la vie associative andrésienne (*Les Éclaireurs, l'Union Sportive...*). Paul Lauerière crée et dirige ainsi le premier centre aéré municipal, puis contribue à la fondation de la Maison des Jeunes et de la Culture et du Club Léo-Lagrange. Son engagement pour la jeunesse reste au centre de ses préoccupations.

Un acteur incontournable de la vie politique locale

Dès 1977, Paul Lauerière s'engage localement en politique. Il est alors élu d'opposition. En 1989, il accède à la fonction de Maire de Saint-André. Au cours de ses deux mandats, il insuffle une dynamique nouvelle à la Ville. Il poursuit son dévouement pour la jeunesse en créant des structures telles que les crèches et garderies municipales. Il

s'attache également à la lutte contre le mal-logement. Ses décisions et actions démontrent une volonté farouche de construire une Ville inclusive et solidaire.

Après 2001 et jusqu'en 2009, Paul Lauerière demeure un acteur incontournable de la vie politique locale en tant que Conseiller municipal d'opposition. En reconnaissance de son dévouement indéfectible envers la Commune, le Conseil municipal lui décerne en 2010 le titre de Maire honoraire, consacrant ainsi son héritage politique et humain.

Jusqu'à ses derniers jours, Paul Lauerière demeura un fervent défenseur des valeurs qui ont guidé sa vie : solidarité, humanisme, partage...

Son départ laisse un vide immense dans le cœur des Andrésien(ne)s, mais son héritage perdure à travers les actions qu'il a initiées et les valeurs qu'il a incarnées.

Elisabeth Masse, le Conseil municipal et les agents de la Ville adressent à son épouse Danielle, à ses filles Sophie et Hélène et à toute sa famille, leurs très sincères condoléances.



Liste « Avec Elisabeth MASSE, agissons pour une Ville Durable » : Impliquons-nous pour l'Europe !

L'Union européenne intervient dans de nombreux aspects de notre quotidien, promouvant le développement durable, la culture, le sport, le tourisme, l'économie... Il est aussi crucial de reconnaître les compétences de l'Union européenne qui impactent directement notre vie quotidienne. Par exemple, les politiques environnementales de l'UE contribuent à préserver notre planète pour les générations futures. Ses initiatives en matière de santé publique garantissent des normes élevées de sécurité et de qualité des produits.

De plus, les programmes de mobilité comme Erasmus+ offrent aux jeunes la possibilité de découvrir d'autres cultures et d'acquérir de nouvelles compétences.

En nous impliquant activement dans le processus politique européen, nous pouvons influencer ces politiques et contribuer à façonner un avenir meilleur pour tous. Chaque voix compte, chaque vote est une pierre angulaire de la démocratie européenne. Ensemble, travaillons à construire une Europe plus forte, plus unie et plus prospère pour les générations à venir.

Liste « Osons l'Alternative citoyenne » : Double peine pour les écoles publiques ?

La ville finance une partie des sorties pédagogiques des élèves de primaire/maternelle grâce à une subvention allouée chaque année aux écoles. Problème, les critères de sélection ne sont pas transparents et le montant de la subvention est connu trop tardivement.

Nous avons demandé lors du Conseil Municipal de décembre 2023 de changer de méthode et de tenir compte de l'indice de position sociale (IPS) de chaque école pour compenser les inégalités.

Sauf que la majorité a voté au budget 2024 des aides plus avantageuses pour les écoles privées : en moyenne, la subvention pour les écoles des groupes Schuman et Peupliers est de 15€ par élève contre 20€ dans le privé alors que l'indice de position sociale y est plus favorable. Nous demandons plus d'équité en augmentant le soutien aux projets des écoles publiques et en facilitant l'accès aux sorties toute l'année.

Nous contacter : osons.saintandre@gmail.com

Se rencontrer : Réunion #Osons sur l'avenir de la piscine, samedi 15 juin à 10h30 (Salle PR2, Maison des asso, rue Lavoisier).

Non inscrit, Didier PARSY

Les JO donnent des ailes, mais notre ville reste amorphe face aux anneaux olympiques qui s'affichent tristement à l'entrée de ce stade Ketels moribond ! Piscine condamnée, stade Caby qui peine à trouver un visage digne, salles miteuses, subventions gelées depuis 2020 : le sport andrésien est maintenant devenu le parent pauvre. Naguère, il était une figure de proue. Scandaleux, en cette année 2024.

NAISSANCES

Héloïse Gadeyne née le 2 février ; Alexis Boumakel né le 3 février ; Tamahana Turoa né le 8 février ; Milo et Pio Vaillant nés le 12 février ; Elsa Plaisant née le 22 février ; Elie Duriez né le 24 février ; Miral Ousaïdene née le 25 février ; Lison Petry née le 27 février ; Zélie Maraquin née le 1^{er} Mars ; Ivanna Hory née le 10 mars.

MARIAGE

Marie Desjonquères et Marc Abi Khalil le 9 mars.

DÉCÈS

Ginette Vanzut, veuve Baron le 7 février ; Françoise Leroy, veuve Lambin le 11 février ; Jeannine Blany, veuve Six le 20 février ; Paul Laurière le 26 février ; Janine Lenaert, veuve Chauffouraux le 26 février ; Annie Ingelaere le 28 février ; Agnès Wojtyna, veuve Lebez le 29 février ; Pierre Prospère le 2 mars ; Henriette Chedeville, veuve Ranghino le 3 mars ; José Gonçalves Beleza le 11 mars ; Gérard Rogez le 16 mars ; Noël Dupont le 23 mars ; Arlette Campion le 25 mars ; Paulette Leemans, veuve Colmon le 3 avril ; Gérard Glorieux le 7 avril ; Nadia Tomasina le 11 avril.

DÉCOUVREZ LES CHAMPIONS DE DEMAIN

26^{ème}

U17

TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOTBALL



CHARLEROI SC



RB BRAGANTINO



CSKA SOFIA



FC COPENHAGUE



ODENSE BK



ATHLETIC BILBAO



HJK HELSINKI



SPORTING CP



LOSC LILLE



AS MONACO FC



PARIS SG



US SAINT-ANDRÉ

Les **18, 19 & 20 mai 2024**
à *Saint-André-lez-Lille*

+ d'infos : U17tournament.ussafotball.com / +33 (0) 6 72 72 37 49

SAINT-ANDRÉ
LEZ-LILLE *Ville durable*



MEL MÉTROPOLÉ
EUROPÉENNE DE LILLE

Région
Hauts-de-France

Nord
Le Département est là



MY immobilier

Crédit Mutuel
Nord Europe

dalkia
OUVRIR SON CŒUR

INTERSPORT
Le sport, le plus belle des rencontres

